

Le Système d'Information Concret.



Des outils et des savoir-faire pour gérer des informations devenues simultanément surabondantes, insuffisantes et contradictoires.

Le SIC, un système ergonomique centré sur le binôme médecin/patient.



Le sujet : des connaissances non formalisées du « travail réel » acquises par l'action à un poste spécifique.



Le médecin : des connaissances formalisées, valables partout, mais qui ignorent le contexte.



Le SIC, un parcours structuré.

Quand le médecin ne peut pas exclure la cause environnementale (milieu de travail en premier) :

- 1 - Il remet le **questionnaire** au patient.
- 2 - Il ouvre une **correspondance** avec le centre d'enquêtes et de documentation du réseau.

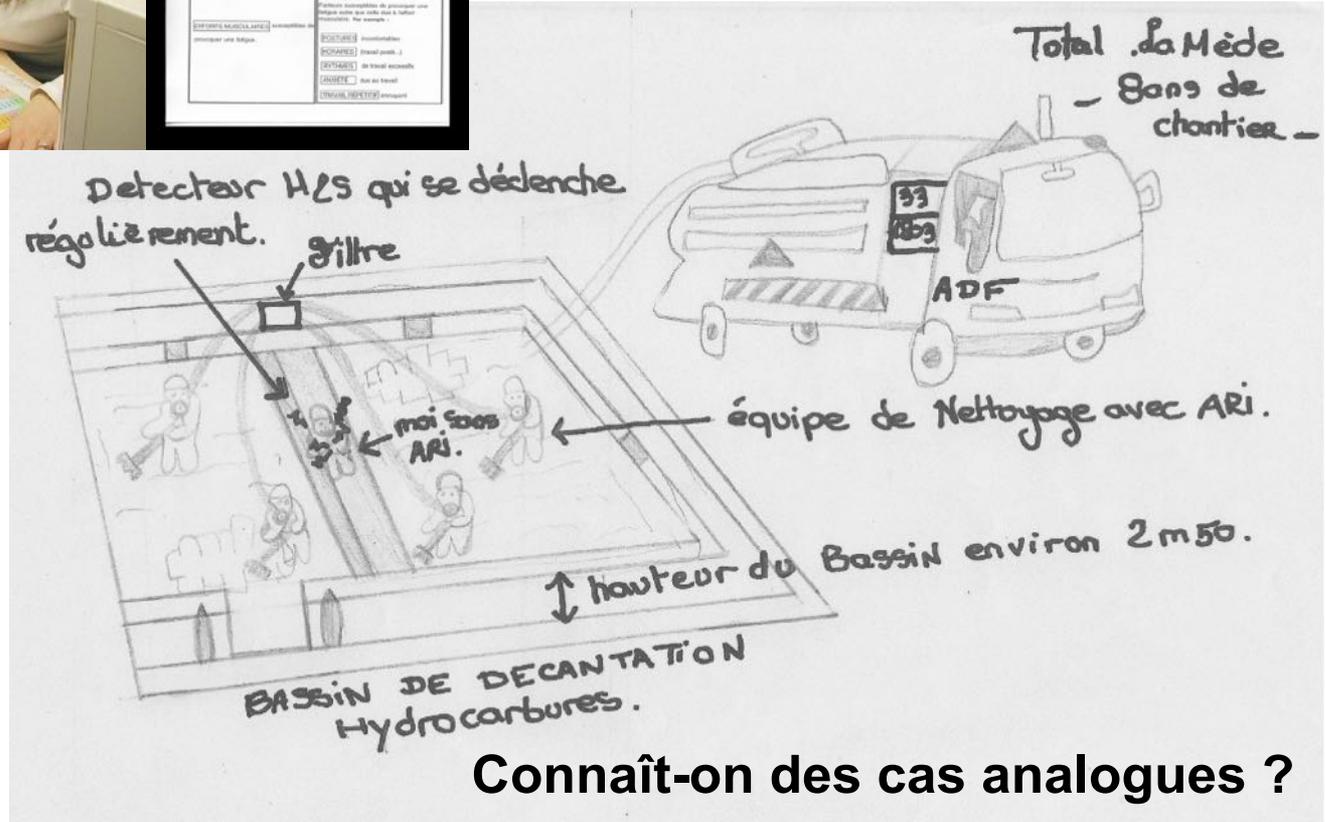
Il déclenche un parcours « du soupçon à la connaissance du risque », basé sur 5 questions :

- 1 - La maladie est-elle susceptible d'avoir une origine environnementale ?
- 2 - Quels « risques PAR » sont-ils susceptibles de la provoquer ?
- 3 - Dans quelles conditions le sujet a-t-il « touché » ces risques PAR ?
- 4 - D'autres facteurs non environnementaux ont-ils pu provoquer la maladie ?
- 5 - Connaît-on des cas analogues (directement ou par la bibliographie) ?

Le « cartographe » peut prolonger l'interrogatoire médical, aider la personne à décrire le périmètre où elle est exposée :



TABLEAU DES "REGLES PAR" DU POSTE DE TRAVAIL	
1^{er} GROUPE Facteurs qui se déclenchent quand on arrive à l'endroit d'une habitation. Par exemple : - BRUIT - CHAUFFAGE - CLIMATISEUR - OCCUPATION	2nd GROUPE Facteurs qui sont présents continuellement dans le lieu de travail. Par exemple : - FUMÉE - POLLUANTS - OCCUPATION - VIBRATIONS - CROISSANCE
3rd GROUPE Facteurs qui sont présents pendant une partie de la journée ou de la nuit. Par exemple : - BRUIT - CHAUFFAGE - CLIMATISEUR - OCCUPATION	4th GROUPE Facteurs qui sont présents pendant une partie de la journée ou de la nuit. Par exemple : - BRUIT - CHAUFFAGE - CLIMATISEUR - OCCUPATION



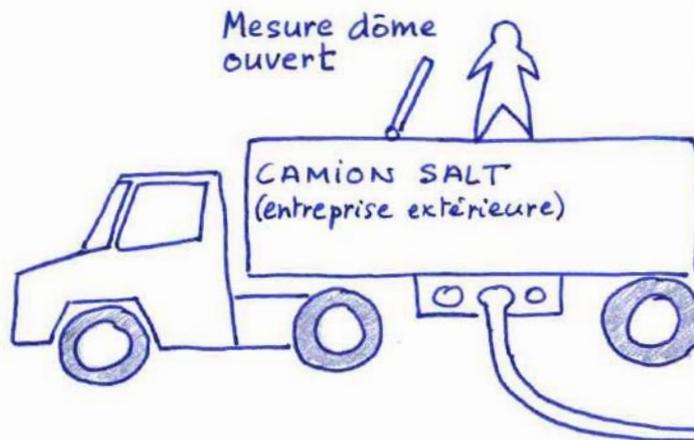
Connait-on des cas analogues ?

L'exposition s'évalue dans des **LIEUX** qui ne se voient bien que de près :

La même entreprise : ARKEMA

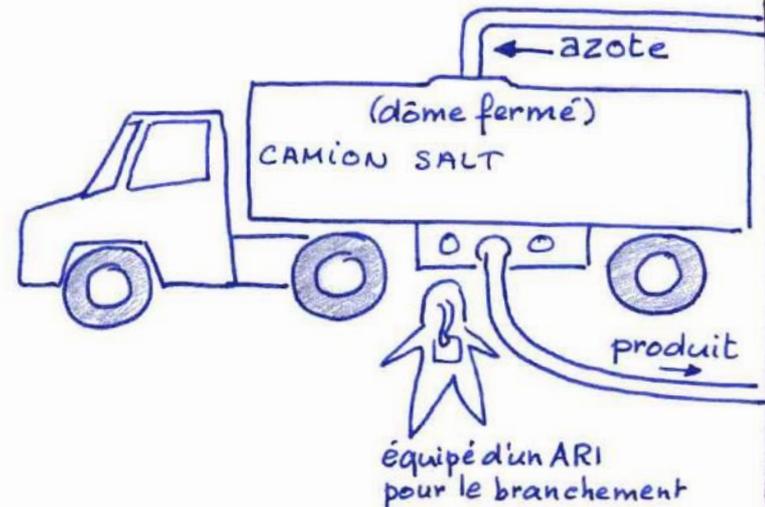
La même opération de « dépotage »

A MARTIGUES

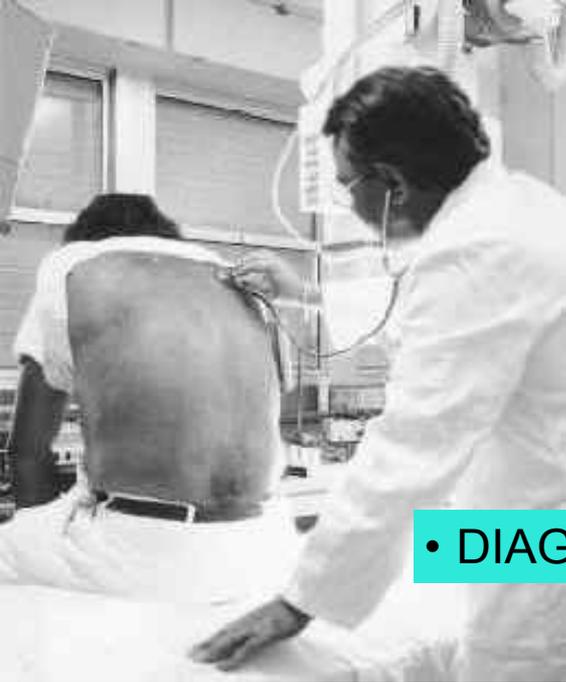


BRANCHEMENT HERMETIQUE « EN SOURCE »

A FOS-SUR-MER



BRANCHEMENT HERMÉTIQUE « EN SOURCE »



Le médecin qui, dans sa consultation, a identifié les lésions d'un point de vue physiopathologique, reçoit ces informations et peut donc utiliser les deux sources d'information :

• **DIAGNOSTIC PHYSIOPATHOLOGIQUE**

LISTE SÉLECTIVE DES POSTES DE TRAVAIL

LISTE PONDÉRÉE DES RISQUES **PAR**

RISQUES **DE** maladies

• **DIAGNOSTIC ETIOLOGIQUE**



La personne « entière », l'exposition « entière » et l'imputabilité de la maladie au risque.

Cas n°35 Elph (883) modifier

Sexe: homme

Année de naissance: 1964

Pays d'origine: France

Année d'arrivée en France: None

Nom: Grazzi Jean-Paul

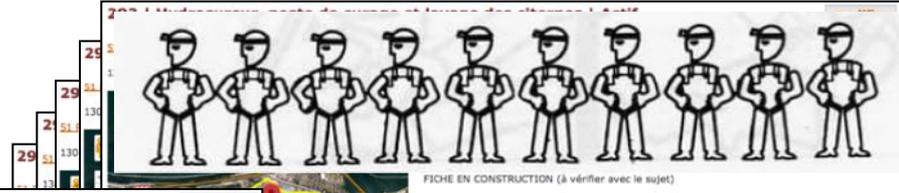
Demande initiale

Mai 2013 : "après une consultation de ce nouveau patient (changement de médecin traitant) pour des symptômes résistants aux traitements antérieurs, les explorations prescrites ont permis de déceler un carcinome urothélial localisé. Compte tenu de son âge (48 ans) et de son activité professionnelle en raffinerie une origine professionnelle est classiquement supposée".

Liste datée des emplois

- 1984 : Marquises, plate-forme pétrochimique de Landry, pompier (SPRS Provence)
- 1990 : Châteauneuf les Marquises, raffinerie Total, chauffeur hydrocureur (SPRS Provence)
- 1998 : Châteauneuf les Marquises, raffinerie Total, chauffeur hydrocureur (SPR)
- 2012 : ARRÊT maladie

Postes de travail à risque majeur



35 Elph (883) | Cancer urothélial modifier

PAR Solvants chlorés, Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

Tableau n° 16 bis
Saisine CRRMP: oui

Diagnostic

Cancer des voies urinaires (Carcinome papillaire urothélial G2T1 développé au niveau du bassin et doté d'une infiltration modérée sans autre localisation carcinomateuse) chez un sujet exposé aux HAP. Déclaration au tableau 16 bis, hors liste limitative des travaux.

Travaux effectués

Travaux de pompage de liquides, de boues et de sédiments de bassins de décantation de raffineries de pétrole à l'aide d'un véhicule permettant de réaliser les opérations de pompage et de nettoyage haute-pression ("combiné hydrocureur").

Postes de travail en cause

- 292 - 13026 Châteauneuf, 51 RAFFINERIE de PÉTROLE, **Bassin "clarificateur", pompage déchets.**
- 294 - 13026 Châteauneuf, 51 RAFFINERIE de PÉTROLE, **Bassin de décantation 4, pompage des déchets**
- 291 - 13026 Châteauneuf, 51 RAFFINERIE de PÉTROLE, **Bassin de décantation 13, pompage déchets.**
- 293 - 13026 Châteauneuf, 51 RAFFINERIE de PÉTROLE, **Hydrocureur, poste de curage et lavage des citernes**
- 290 - 13026 Châteauneuf, 51 RAFFINERIE de PÉTROLE, **Vidange hydrocureur dans les cuves réceptrices**

Imputabilité de la maladie au milieu de travail

- 1) L'atteinte est-elle susceptible d'avoir une origine professionnelle ?**
OUI, selon la médecine et selon la loi (tableaux de maladies professionnelles).
- 2) Quels risques PAR (nuisances) sont susceptibles de la causer ?**
Certaines amines aromatiques et les hydrocarbures aromatiques polycycliques sont des agents étiologiques prouvés. Le rôle des nitrosamines ou des solvants chlorés est plus discuté mais il est probable (voir note INRS ci-joint).
- 3) Sont-ils présents dans les postes de travail du sujet ?**
OUI, le sujet pompait les boues et résidus de bassins de décantation de raffineries. Ces résidus hydrocarbonés contiennent des HAP et les dérivés chlorés des hydrocarbures : ils figurent, avec les fiouls lourds, sur la fiche d'exposition que le médecin du travail a remis au sujet (*).
- 4) L'atteinte peut-elle être imputée à des facteurs non professionnels d'importance notable ?**
NON, on relève notamment que le sujet est strictement **non fumeur**.
- 5) Connaît-on des cas analogues ?**
NON, mais le nombre de sujets effectuant ces travaux est faible et, comme ce cas le démontre, le système de surveillance déficient.

FICHE EN CONSTRUCTION (à vérifier avec le sujet)

Signaler une erreur cartographique

Intermittent non

Chantier non

Espaces confinés oui

avec effets différés oui

Risques DE (avéré)

- Cancer urothélial PAR Solvants chlorés, Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

Risques PAR (prioritaires)

- Bruit
- Fioul lourd
- Solvants aromatiques
- Solvants chlorés
- Benzène
- Hydrazine
- Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques
- Oxyde d'éthylène
- Oxyde de propylène
- Efforts musculaires dynamiques
- Anxiété (atmosphère explosive)

Risques DE (autres, probables)

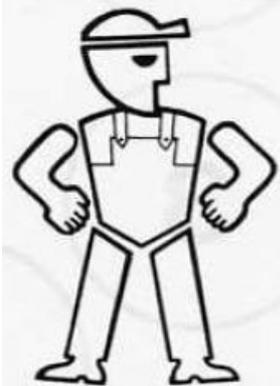
- ALLERGOPATHIE
- S.P.C.O.
- SURDITÉ
- Lésions artérielles et périartérielles

Documents

nom	description	date	file
Croquis	Croquis du poste de travail : 3ème dessin	14 Janvier 2014 14:03:27	nplace/bacs-dechets/PDF/Croquis.pdf

Documents

nom	description	date	file
Hydrocureurs	Technologie, évaluation de ses risques et recommandations CRAMSE	26 juillet 2014 17:37:19	case/35_85/CRAM Hydrocureur.pdf
Cancer de la Vessie	Agents et situations de travail susceptibles de provoquer des cancers de la vessie selon l'INRS	26 juillet 2014 17:52:04	case/35_85/INRS.KcVessie.pdf
Fioul Lourds	Article d'Henri Pézerat sur le risque de cancer lié à l'exposition aux fiouls lourds	30 juillet 2014 11:59:26	case/35_85/Fiouls lourds.pdf



(du sujet)

Compresseur, pompe)

lut

pipe sulfuré

ti chloré

nitroène (OC)

ne

re de vinyle

me

arburés Aromatiques Polycycliques

ralvéline

de propylène

ans (cage entier)

é

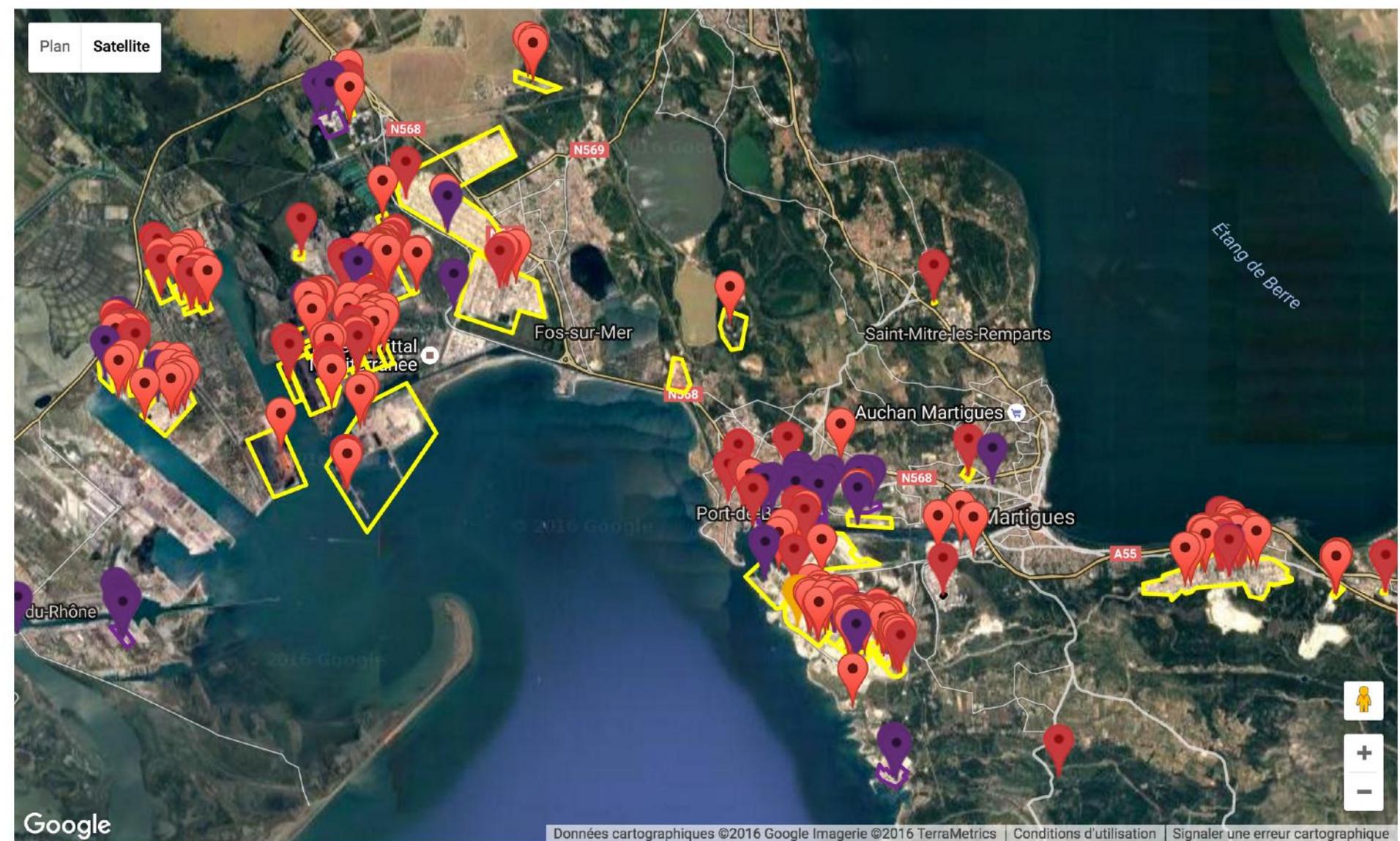
liste

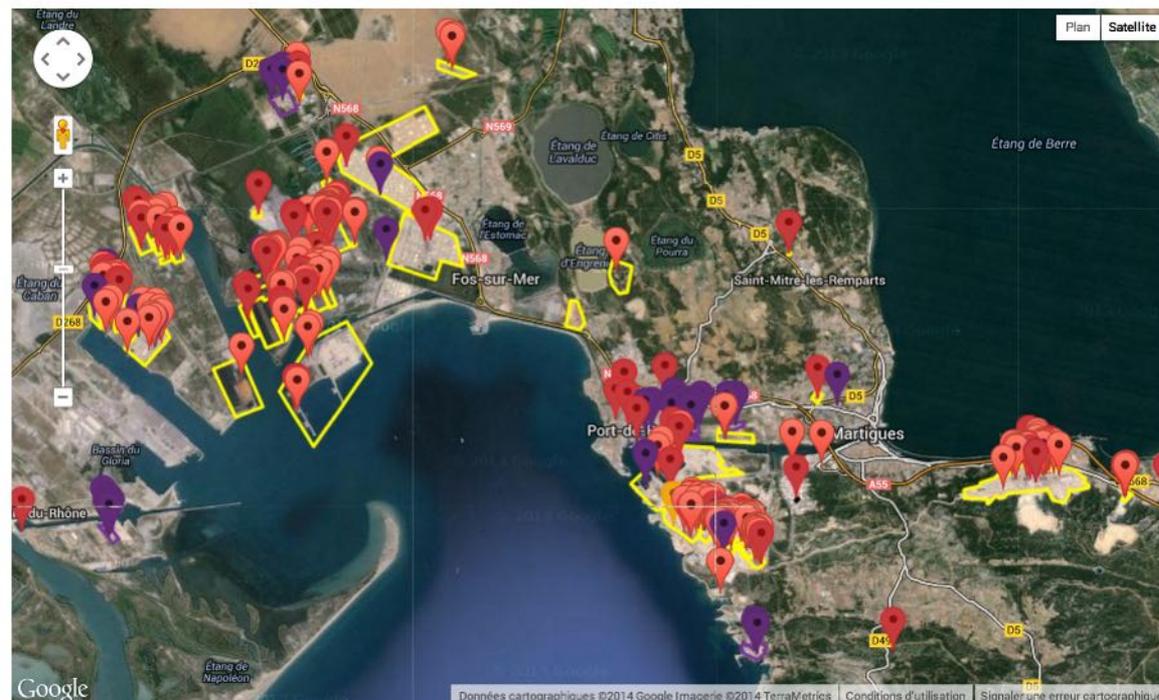
Selon le patient, les épisodes d'hémoptysse commencent dès 2013. La maladie du sujet est classée "cancer" après un examen histologique "modéré" aux examens histologiques. Au moment d'un changement de médecin, la tumeur urothéliale a été découverte fortuite (exploration pour des symptômes au traitement).

Déclaration

L'ensemble sur les postes de travail où agissent les agents susceptibles d'avoir causé le cancer multiples (HAP, solvants chlorés, pesticides aromatiques). Pour le déclarer d'urgence vers le tableau 16 bis (hors liste limitative des travaux).

Cadastre du risque avéré





[administration](#)
[déconnexion](#)

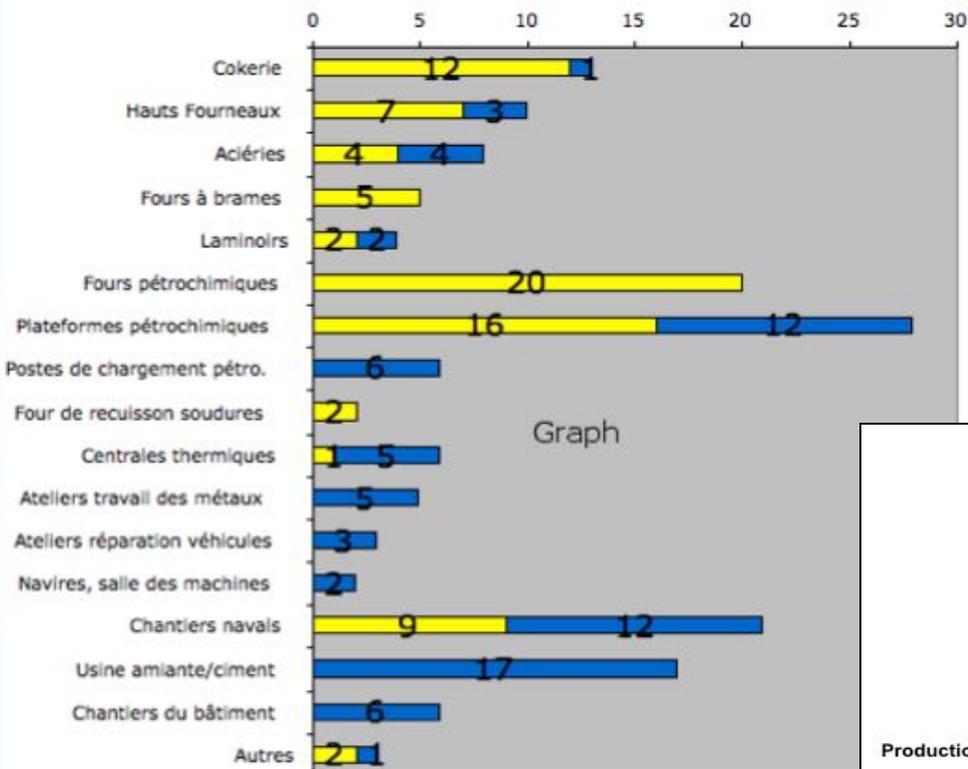
[s ?](#)
[Tableau de bord](#)
[Commentaires](#)
[Glossaire](#)

Risque DE	Exposés connus du SIC	Maladies déclarées	Maladies reconnues	Postes de Travail Connus	Postes de Travail Actifs	Enquêtes CHSCT	Risque réduit	Risque éliminé
ALLERGOPATHIE	2	0	0	4	4	0	0	0
ASBESTOSE	31	16	17	47	34	1	2	12
B.P.C.O.	24	10	4	56	53	2	1	0
CANCER	70	69	58	164	105	2	16	7
SILICOSE	4	0	0	3	2	1	0	0
SURDITÉ	30	13	11	68	63	3	1	0
Autres	16	3	2	16	14	0	0	0

Le SIC : des données qui vont à contre-courant des lieux commus

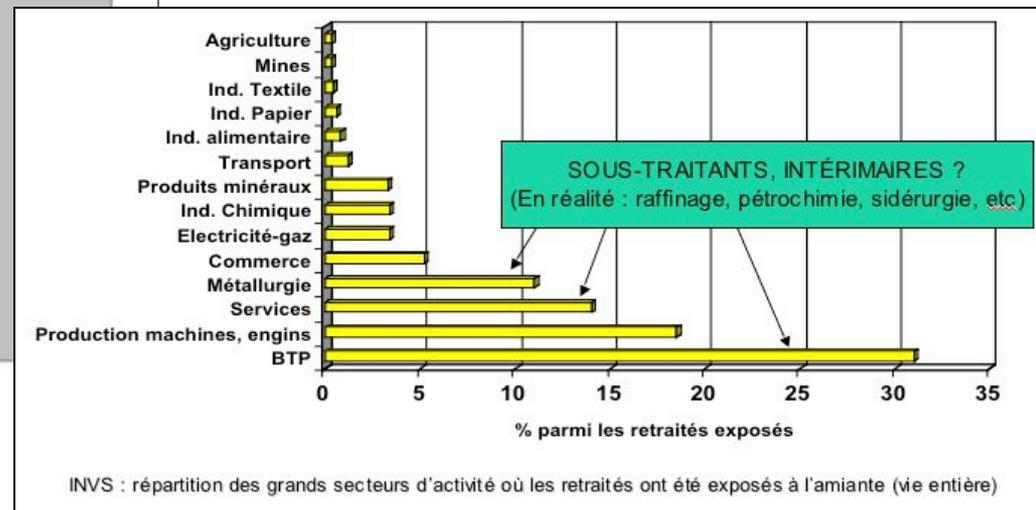
Ce qu'on « voit » avec le langage SIC ...

Les installations contenant les postes de travail en cause.



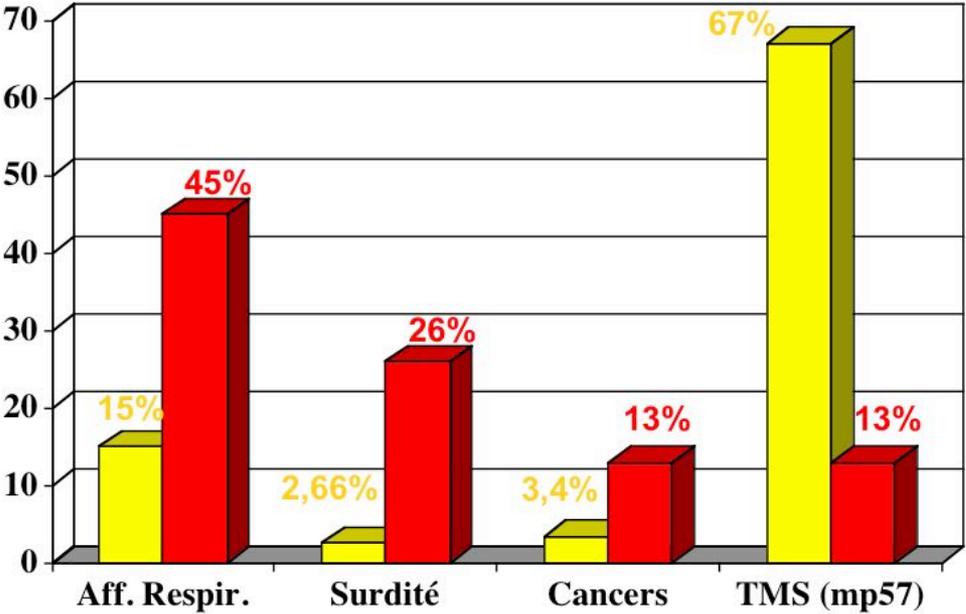
Exemple portant sur 150 cas de cancers reconnus ...

... et avec le langage des organismes.

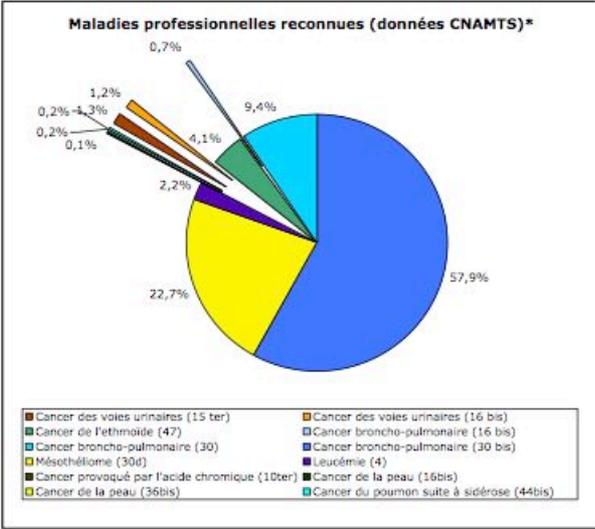
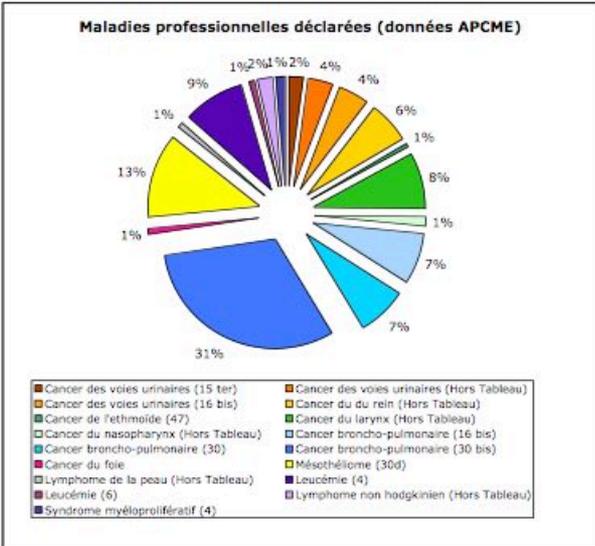


Cancers : types et agents en cause dans 150 cas reconnus :

Fréquences relatives des MP reconnues:



■ CNAM
■ APCME

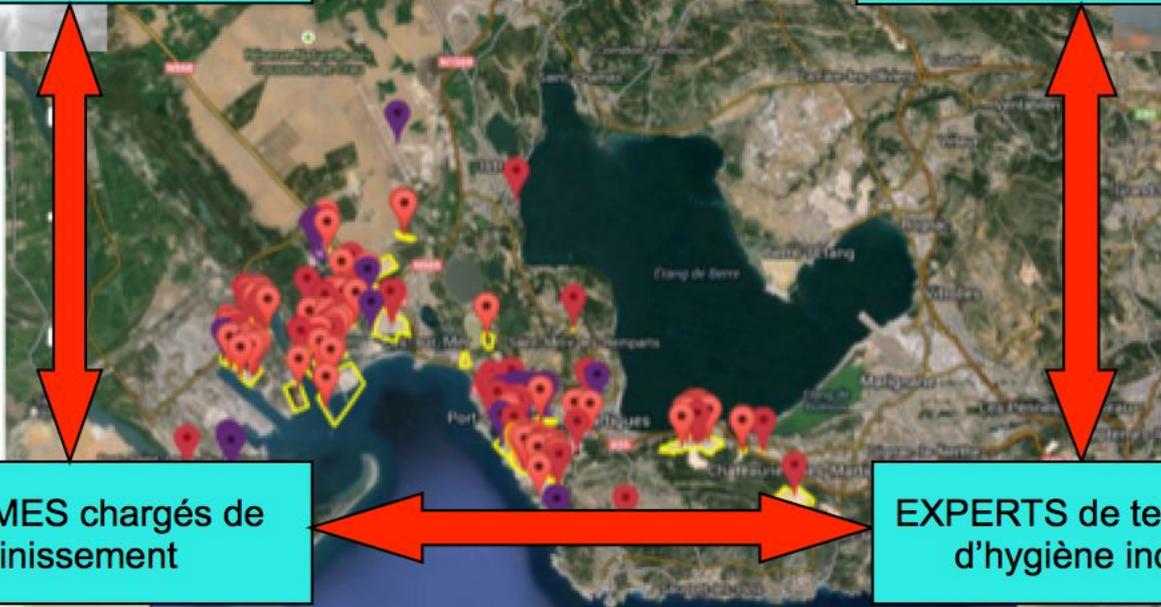


**« Puis-je exclure la cause
environnementale, milieu de
travail en premier ? »**

les maladies éliminables v 3.0

**« BINOME » MEDECIN
TRAVAILLEUR**

**Centre local d'enquêtes
et documentation.**



**ORGANISMES chargés de
l'assainissement**

**EXPERTS de technologie et
d'hygiène industrielle**



**TOUT CE QUI EST NÉCESSAIRE A
L'ÉRADICATION DES MALADIES
ENVIRONNEMENTALES
(connaissances, lois, ressources)
EXISTE DÉJÀ.**

**IL FAUT LE RENDRE RÉELLEMENT
ACCESSIBLE ET UTILISABLE.**

LE SIC A DÉMONTRÉ QUE C'EST POSSIBLE.